

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 portant création de l'université de Nîmes ;

Vu la délibération n° 2017-09 du 18 janvier 2017 approuvant les tarifs de location des salles à l'université.

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	25
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	21
Membres présents ayant voix délibérative :	18
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
Quorum :	13

Considérant le développement des infrastructures de l'université et l'attractivité de ses sites,

Le conseil d'université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

L'actualisation des tarifs de location de salles est approuvée conformément au tableau annexé à la présente délibération.

La délibération 2017-09 susvisée est abrogée.

Fait à Nîmes le 10 juillet 2024

Le président de l'université de Nîmes

Benoit ROIG

TARIFS LOCATION SALLES UNIVERSITE DE NIMES 2024

	1/2 JOURNEE	JOURNEE
AUDITORIUM 640 places	1 000,00 €	2 000,00 €
AMPHI 300 places	600,00 €	1 200,00 €
AMPHI 200 places	500,00 €	1 000,00 €
AMPHI 190 places (Carmes)	200,00 €	400,00 €
AMPHI 150 places	400,00 €	800,00 €
AMPHI 97 places (Carmes)	150,00 €	300,00 €
SALLES 150 personnes	250,00 €	500,00 €
SALLE 80 places	150,00 €	300,00 €
SALLE 40 places	100,00 €	200,00 €
SALLE DU CONSEIL 25 postes/50 personnes	450,00 €	900,00 €
SALLE DE REUNION 40 personnes	150,00 €	300,00 €
SALLE DE CONFERENCE ET VISIO 48,2m ² / 49 personnes	450,00 €	900,00 €
ROOFTOP	1 000,00 €	2 000,00 €
GYMNASE 1 056m ² / 132 personnes	750,00 €	1 500,00 €
SALLE DE DANSE 144m ² / 35 personnes	500,00 €	1 000,00 €
DOJO 144m ² / 35 personnes	500,00 €	1 000,00 €
BULLE 112m ² / 49 personnes	400,00 €	800,00 €
COUR / TERRASSE BASTION / DOUVES	1 000,00 €	2 000,00 €

Une réduction peut être appliquée pour les partenaires à la discrétion du Président

Parking sur Hoche et Carmes : 5 véhicules maximum pour l'organisation

Tarif soirée : supplément entre 150 et 300 euros. Jusqu'à 22 heures 150 euros, après 22 heures 300 euros

Demande d'un assistant technique ou audiovisuel : 150 euros